

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 29 (1891)  
**Heft:** 16

**Artikel:** Deux logographes  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-192306>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## LE CONTEUR VAUDOIS

La jeune fille ébahie. — Quoi donc ?  
Le pharmacien. — L'huile de ricin !  
elle était mêlée au sirop !  
La jeune fille, bouleversée. — Mais  
c'était pour mon petit frère !!!

Et puisque nous en sommes aux pharmaciens, racontons encore cette amusante histoire que nous glanons dans un journal français :

Un brave apothicaire de petite ville se tira un jour avec habileté d'une affaire qui pouvait être grave pour lui.

Un vieux militaire, brave à trois poils, bretteur émérite, croyant avoir à se plaindre de lui, lui donna rendez-vous sur le pré pour le lendemain matin.

L'apothicaire, habitué à manier d'autres armes que celles dont on fait usage en duel, se rendit néanmoins exactement au lieu indiqué, avec ses témoins.

Le bretteur s'y trouvait déjà, accompagné des siens, l'un tenant deux épées, l'autre, une paire de pistolets.

Monsieur, dit-il à l'apothicaire, choisissez. Le pistolet ou l'épée ? Cela m'est parfaitement indifférent.

— Fort bien, répondit l'apothicaire ; mais je ne vois pas, moi, de quel droit vous m'imposez vos armes, en définitive, et je ne vois pas mieux pourquoi, à mon tour, je ne vous imposerais pas les miennes.

— Eh bien ! soit ? où sont-elles ?

L'apothicaire tira une petite boîte de sa poche, l'ouvrit et, la présentant à son adversaire :

— Voici deux pilules, dit-il : l'une est un fort purgatif, l'autre est inoffensive ; prenez !

C'était le cas de s'écrier :

Devine, si tu peux, et choisis, si tu l'oses !

Le bretteur ne put s'empêcher de rire à cette singulière proposition et tendit la main à son spirituel adversaire.

Voici une historiette qui a une saveur si parfaitement méridionale qu'elle mérite de prendre rang parmi les chefs-d'œuvre du genre :

Un Marseillais et un Bordelais causent natation ; ils se racontent mutuellement leurs prouesses.

Le premier se fait enfin. Le second reprend :

— Tout cela n'est rien auprès de ce que j'ai vu.

— Et quoi donc ?

— Un paquebot sortait de New-York. Un monsieur qui se trouvait à bord semblait s'ennuyer. Tout à coup, il ôte sa redingote, pique une tête et le voilà nageant vers les côtes de France. Il arrive au Havre, va à l'hôtel, déjeune, fait un tour en ville et se rend ensuite sur la jetée, à la rencontre du steamer, où il retrouve son vêtement et ses bagages.

— Tu as vu ça ? dit le Marseillais, imperturbable.  
— Eh oui, je l'ai vu.  
— Tu peux le jurer ?  
— Je le jure.  
— Eh bien, mon vieux, chaque fois que j'ai raconté cette histoire, on m'a soutenu que c'était une blague... Le monsieur du paquebot... c'était moi !

A son génie d'agitation révolutionnaire, Mazzini joignait, paraît-il, un don de transformation à rendre jaloux le célèbre comique Brasseur.

On raconte qu'un jour un gentleman anglais, recommandé par l'ambassadeur d'Angleterre, eut une entrevue avec le comte Cavour. Le gentleman anglais, très correct et très flegmatique, entama la conversation sur la situation générale de l'Europe et arriva ensuite à l'Italie. Cavour fut émerveillé de la profondeur de vues et de la perçante précision de son interlocuteur. La conversation, qui avait commencé en anglais, s'était achevée en italien.

— Monsieur, lui dit le grand homme d'Etat italien, en se levant à la fin de l'entretien, vous parlez politique comme Machiavel, et italien comme Manzoni. Si j'avais l'honneur d'avoir pour compatriote un homme d'Etat tel que vous, je lui céderais ma place, mon portefeuille, avec la présidence du conseil... en quoi puis-je vous être agréable ?

Un sourire plein d'amertume glissa sur les lèvres du gentleman anglais et il répondit :

— Si vous aviez un compatriote comme moi, monsieur le ministre, vous le feriez traquer par vos sbires après l'avoir condamné à mort... Vous me demandez en quoi vous pouvez m'être agréable ? En suivant mes conseils et en délivrant l'Italie...

Et, en se retirant, l'étranger déposa sa carte sur le bureau de Cavour.

Quand celui-ci revint à son fauteuil, avec stupéfaction il lut ce nom retentissant : Giuseppe Mazzini.

**Opéra.** — La troupe lyrique du Théâtre de Genève, dont les deux précédentes représentations sur notre scène ont été chaleureusement applaudies par une salle comble, nous annonce pour mercredi, 22 avril, un charmant spectacle : **Ripp**, opérette féerie en 3 actes, donnée pour la première fois à Lausanne. La partition de R. Planquette est très jolie, et les auteurs du *libretto*, Messieurs Meilhac et P. Gille y ont traité des scènes éminemment comiques, qui ont puissamment contribué au succès de l'ouvrage.

### Deux logogiphes.

Sur six pieds je suis la preuve  
Que Jean, que Pierre et consort,  
Criant de plus en plus fort  
Ne sont pas du tout d'accord.

Sur quatre, je suis un fleuve.  
Avec un pied transplanté,  
Un écolier bien noté  
Me fait toujours sans pâté.

Avec ma tête  
Je suis un sol très sablonneux  
Et sans ma tête.  
Mes sommets sont toujours neigeux.

Prime : Un objet utile.  
Pour participer au tirage au sort, il est nécessaire de répondre aux deux logogiphes.

Les primes en retard sont expédiées aujourd'hui.

### Boutades.

Un passant a acheté chez un marchand d'habits, à la chute du jour, un paletot qu'il croyait couleur prune. Le lendemain, s'apercevant que le paletot est vert, il va réclamer chez le marchand, qui lui répond :

— Un peu de patience, mon bon monsieur... il n'est pas encore mûr !

Entre gommeux :

— Eh bien ! et ton mariage ?  
— J'ai rompu.

— Toi ?

— Oui, mon futur beau-père voulait prendre des renseignements sur mon compte.

— Et cela t'a offensé ?

— Nullement. Mais comme je savais qu'il aurait rompu après, j'ai préféré rompre avant... c'est plus digne ?

## FAVEY, GROGNUZ ET L'ASSESSEUR

**à la FÊTE DES VIGNERONS**

*et à l'Exposition universelle de 1889.*

PAR L. MONNET.

Cette relation de voyage, qui sera mise très prochainement sous presse, formera un joli volume, illustré de nombreuses vignettes par M. E. DÉVERIN.

Prix pour les souscripteurs : fr. 1,60.  
— En librairie, 2 francs.

On souscrit en s'inscrivant au bureau du *Conteur vaudois*, ou par *carte-correspondance*.

L. MONNET.

## ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 27,—. — Communes fribourgeoises 3 % à fr. 100,—75 De Serbie 3 % à fr. 87,50. — Bari, à fr. 67,—. — Barletta, à fr. 44,50. — Milan 1861, à fr. 43,25. — Milan 1866, à fr. 13,25. — Venise, à fr. 26,25. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 100,—. *Port à la charge de l'acheteur.* — Nous payons dès ce jour sans frais, les coupons d'obligations Nicolas 4 % au 1<sup>er</sup> mai prochain. En vente la liste officielle du tirage de la loterie de Berne, ainsi que des billets de la 2<sup>e</sup> série.

J. DIND & Co, Successeurs de Ch. Bornand.

(ancienne maison J. Guilloud)

4, rue Pépinet, LAUSANNE

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.